



## **Examens 2021 :**

### **les choix du ministre mènent élèves et personnels dans l'impasse !**

Les aménagements d'examens pour la session 2021 décidés par le ministre de l'Éducation nationale sont loin de lever les inquiétudes de la communauté éducative, et dans certains cas, suscitent même de nouveaux problèmes. Pour le DNB comme pour le baccalauréat, rien n'est donc réglé. Sur ce sujet comme d'autres, le ministre a fait fi de la fatigue engendrée par les conséquences de la crise sanitaire, des conditions inégales de préparation des élèves aux examens selon les établissements. Aujourd'hui, personnels et élèves sont dans une impasse du fait de la gestion inconséquente par le ministre de la question des examens. **En l'état, la session 2021 sera marquée par la désorganisation, les ruptures d'égalité et une forme de mépris pour le travail des correcteurs et des élèves.**

**Dans les conditions très spécifiques de l'enseignement français à l'étranger en contexte pandémique, les choix du ministre sur les examens posent aussi des problèmes majeurs pour les établissements français dans certains pays.** Les réponses apportées à ce jour par le ministère de l'Éducation nationale ne sont pas adaptées à ces situations exceptionnelles. Dans le contexte sanitaire catastrophique de certains pays, c'est même la sécurité des personnels – et de la communauté éducative – qui se trouve affectée par l'absence de prise en compte du caractère exceptionnel de la situation.

**S'ajoutent à cela des dysfonctionnements majeurs, d'ores et déjà constatés, concernant l'organisation des corrections d'épreuves pour les candidats libres à l'étranger.**

**Les personnels sont nombreux à être exaspérés par cette gestion des examens, qui engendre pour eux comme pour leurs élèves un stress réel,** pour certains une charge de travail indécente affectant la qualité de l'évaluation, pour d'autres un travail non rémunéré, voire parfois une perte de sens du métier et de l'évaluation même de ces épreuves. Le brevet et le baccalauréat, diplômes nationaux, n'auront jamais été autant mis à mal que cette année.

Pour soutenir les actions collectives décidées localement dans les établissements et pour couvrir les collègues qui refuseront d'être placés dans des situations inacceptables, **le SNES-FSU dépose un préavis de grève sur l'ensemble du réseau AEFÉ à partir du lundi 7 juin 2021, pour toute la période des examens.**

*Lire aussi le communiqué national SNES-FSU, [Examens 2021 : rien n'est réglé M. le ministre !](#)*

